



André LAIGNEL

Maire d'Issoudun DR/MR
Député Européen
Ancien Ministre



Le 2 Octobre 2006

Monsieur le Président,

Votre courrier en date du 5 Septembre dernier concernant le débat sur le projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers a retenu toute mon attention.

En ce qui me concerne, et cette position est partagée par bon nombre d'élus, il nous faut demander que les engagements pris par l'Etat concernant la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse soient respectés.

Je souhaite rappeler qu'un accord est intervenu entre les trois régions Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, l'Etat, la SNCF et RFF concernant cette ligne pour sa modernisation, sa sécurisation grâce notamment à la suppression des passages à niveau et l'accueil du train pendulaire. L'Etat a malheureusement renié sa signature.

Cette réalisation permettrait, dans les meilleurs délais, de hisser la ligne P.O.L.T. dans le réseau national des lignes à grande vitesse et d'obtenir à terme le barreau sud pour la liaison avec les Trains à Grande Vitesse.

Je suis donc opposé au projet de T.G.V. Limoges-Poitiers particulièrement coûteux, qui ne pourra voir le jour que dans quelques années et aura pour conséquence de placer Limoges dans une sorte de point final de ligne avec à terme la régionalisation de cet axe ferroviaire. Cela va à l'encontre de l'aménagement de notre territoire, de l'intérêt de nos concitoyens et de l'avenir des territoires concernés.

C'est maintenant que l'Indre a besoin de la réalisation du projet accepté par tous les partenaires comme le Limousin d'ailleurs et non dans quelques années si nous voulons disposer de chances de réussite pour l'avenir. A l'inverse, ce serait un abandon pur et simple de notre territoire et un mauvais coup porté à leur développement.

Vous assurant de ma considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement.


André LAIGNEL.

Monsieur Louis PINTON
Président
CONSEIL GENERAL